

**Le MARAIS des PAYS
de VILAINE**



cahier n° 2

pâques 1976

groupement culturel breton
des pays de vilaine

SOMMAIRE

Couverture et Illustration	Jean-Claude BOURGEON (MESSAC)
Page 1.....	Sommaire
Page 3.....	Liminaire
Pages 5 et 6.....	Jean-Bernard VIGHETTI (PEILLAC)
Pages 7-8-9-10.....	Paul TREHEN (Station Biologique de Paimpont)
Pages 11-12-13-14-15-16...	R. CHABOT (REDON)
Pages 17-18-19.....	C. MILLET (COCAPAR - REDON)
Pages 20-21.....	Guy SIMON (REDON)
Pages 22-23-24-25-26-27-28	Jean ROUXEL (REDON)
Pages 29-30-31.....	Jean-Claude BOURGEON (MESSAC)
Pages 32-33-34-35.....	Michel HALLIER (PEILLAC)
Pages 36-37.....	Renée GUILLEMIN (LA BAULE)
Pages 38-39-40-41.....	Pierre BOURGES (REDON)

LIMINAIRE

=====

Souvent considérés comme des pôles de répulsion ou des terres à conquérir, les secteurs marécageux sont en fait des milieux extrêmement riches et originaux par rapport à leur environnement, tant par la flore et la faune que par les activités qui leur sont liées.

Cette prise de conscience est relativement récente dans le grand public. Et un groupement culturel attaché à la mise en valeur de son pays se devait de le faire ressortir. C'est l'objet de ce cahier.

Les marais sont, en effet, le symbole du pays de Redon, sa spécificité par rapport aux autres terroirs de l'Argoat. Ces marais sont, en outre, ou plus exactement étaient, extrêmement intéressants de par leur diversité : marais temporaires liés à la rencontre des grandes crues et du mascaret, marais permanents à la confluence des principales rivières qui les alimentent : Mortier de Glénac à celle de l'Oust et de l'Aff, Mer de Murin à celle du Don et de la Vilaine, marais de Gannelled à celle du Canut de Renac et de la Vilaine; marais salés, marais d'eau douce.

Ces particularités ont influé sur la flore et la faune, sur les hommes, faisant du milieu du marais un centre d'intérêt privilégié, source d'inspiration des écrivains et des poètes : Paul Féval, Max Jacob, Pierre-Jakez Hélias.

Dans ce deuxième cahier du groupement, les différents aspects du marais sont évoqués : aspects naturels par Paul TREHEN, directeur de la station biologique de Paimpont, et R. CHABOT, professeur agrégé ; aspects historiques par J. C. BOURGEON, J. ROUXEL, J. B. VIGHETTI ; aspects légendaires et poétiques par Guy SIMON, Jean ROUXEL, Pierre BOURGES, Michel HALLIER et Renée GUILLEMIN.

APERCU SUR LES MARAIS DE REDON

=====

Nés de la transgression flandrienne, à la fin du quaternaire, les marais de Redon constituent une des principales zones humides de la Bretagne méridionale avec la Brière, les marais salants guérandais et le lac de Grandlieu.

Situés dans des dépressions, le long des principaux cours d'eau convergeant vers Redon, ils ont un caractère linéaire marqué qui ne leur a pas permis d'avoir la notoriété de la Brière ou des marais salants, en dépit d'une superficie de près de 10 000 hectares.

Et pourtant, ils ont marqué les hommes. Une grande partie de l'histoire de la Bretagne s'est déroulée dans leurs parages, en raison de l'obstacle naturel qu'ils constituaient. Ainsi, les victoires à la fin du VI^e siècle de Waroch sur les armées franques à proximité du mortier de Glénac et de Rieux (*cf. Histoire des Francs de Grégoire de Tours*), ainsi celle de Nominoë sur Charles Le Chauve à Bains-sur-Oust en 845, ainsi la création de quelques-unes des plus grandes forteresses et abbayes du Duché (Rieux, Redon) sur la Vilaine. La présence des marais a, en outre, sans nul doute, protégé la langue bretonne qui a beaucoup moins reculé dans le sud de la Haute-Bretagne qu'au nord, du XI^e au XX^e siècle.

Véritables frontières, difficilement franchissables, ces marais auraient pu constituer un pôle de répulsion pour les hommes. Il n'en a rien été ; grâce à l'action de l'abbaye bénédictine St Sauveur de Redon et de ses filiales comme l'abbaye de St Gildas, et de ses nombreux prieurés, les marais de Redon, essentiellement temporaires, ont été rapidement mis en valeur avec soin et selon des modalités très précises et fort variées selon les endroits : terjettage à Rieux, égayage à Nivillac ou St Dolay, pratiques que l'on peut rapprocher du mir russe avec redistribution périodique des terres; Frairies comme à Bains-sur-Oust; droits divers de pacage (1).

Ces coutumes, dont il reste encore des survivances, manifestent l'intérêt et la qualité des terres des marais tant qu'ils ont été entretenus.

Et puis l'exode rural, la guerre 1914-1918 ont enlevé au pays de Redon une grande partie de ses bras. Les marais n'ont plus été entretenus,

les crues se sont faites plus sensibles. Et l'on a songé alors à maîtriser le niveau des eaux par la construction d'un barrage à Vieille Roche en Arzal. Monsieur du Talhouet fut le premier à émettre cette idée dans les années 1860. Elle fut reprise et a abouti cent ans plus tard.

Le barrage existe désormais. Plus de 8 000 hectares de terres sont en voie d'assèchement. Une vaste réserve d'eau permet le ravitaillement en eau potable de St Nazaire et la presqu'île guérandaise, de la presqu'île de Rhuys et bientôt du Pays de Redon ; la navigation fluviale est améliorée dans l'estuaire de la Vilaine. En revanche, bien des problèmes demeurent ou ont été créés : diminution sensibles des migrateurs, oiseaux d'eau et poissons (civelles, aloses, anguilles, saumons); disparition d'un milieu extrêmement riche sur le plan biologique; type de mise en valeur des terres.

Des solutions sont proposées ou encore à rechercher : la création d'échelles à poissons, la préservation et l'entretien des marais permanents, la création de nouvelles zones de gagnage pour les canards, l'étude pédologique des marais... Les organismes de développement de la région ont sans nul doute cette préoccupation. Le groupement culturel quant à lui s'y emploie. Il a organisé les premières journées nationales des oiseaux d'eau en avril 1976 à Redon. Au cours de ce colloque, François Roux du Muséum d'Histoire Naturelle, Michel Brosselin de la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature ont rappelé que, lors de la conception du barrage d'Arzal, les milieux scientifiques avaient largement insisté sur les dangers qu'il ferait courir au milieu naturel. Des mesures conservatoires et compensatoires avaient été sollicitées alors, qu'il serait souhaitable de voir appliquées aujourd'hui. Le groupement culturel a participé aussi au livre vivant du marais réalisé par la Fédération des Foyers de Jeunes des Pays de Vilaine dans le cadre de l'Arbre de Mai de Haute-Bretagne (Mai 1976). Il a contribué au lancement d'une étude de 5 ans financée par l'Office National de la Chasse sur les oiseaux d'eau en Haute-Bretagne méridionale.

Les marais de Redon, tels que nous les avons connus, ont vécu. Cela est un fait... Il ne faut pas pour autant se laisser gagner par le découragement. Une partie de ce patrimoine spécifique au pays de Redon peut encore être sauvé, si nous le voulons bien. A nous de faire le nécessaire...

J. B. VIGHETTI

(1) Ces pratiques ont existé jusqu'en 1975.

L'ÉCOLOGIE DU MARAIS

=====

MILIEU AQUATIQUE OU MILIEU TERRESTRE ?

La réponse est difficile à donner, il existe en réalité plusieurs types de marais suivant la manière dont ils se sont constitués.

- Zone d'atterrissement d'un étang ou de lacs peu profonds par accumulation de vases réduisant progressivement la profondeur et la surface d'eau libre - Lac de Granlieu.
- Pénétration périodique d'une nappe d'eau peu épaisse sur une plaine effondrée, comme il en existe dans le sud de la Bretagne. Cette pénétration et circulation de l'eau étant régulées très souvent par des aménagements vannes, rigoles, canaux, barrages... (Redon, Brière, etc...)
- Accumulation d'eau en nappes peu épaisses en amont d'obstacles naturels néoformés, par exemple les dunes, cordons littoraux.
- Retenues d'eau peu épaisses dans des bassins ou vallées à très faibles pentes, comme il en existe au centre de la Bretagne : Yeun.

Le marais est donc un système qui se situe à la limite entre le milieu aquatique et le milieu terrestre.

SYSTEME RICHE

La végétation du marais est souvent luxuriante, faite de plantes peu ligneuses dépassant très rarement quelques mètres ; roseaux, graminées, mousses, etc...

UN SOL SANS OXYGÈNE

Si l'on creuse dans le sol des marécages, nous trouvons un substrat saturé en eau, dans lequel la circulation de l'oxygène est difficile. Il en résulte une activité très faible de tous les microorganismes "aérobies" responsables de la formation des sols (champignons, bactéries...)

.../...

PLANTES DES MARAIS

Les végétaux des marais, abondants et à croissance rapide, doivent être en mesure de puiser les minéraux dans les premiers centimètres du substrat, et dans l'eau qui inonde périodiquement le marais. Ils croissent en captant l'énergie solaire, le gaz carbonique de l'air et de l'eau.

La production de matière organique dans les marais, très importante, dépend d'une inondation périodique.

SYSTEME ACCUMULANT DES RESERVES

La production de matière végétale est très abondante. Inversement, la faible activité biologique des sols en profondeur dégrade très peu de matière organique.

Le marais permet donc d'accumuler de la matière organique plus ou moins dégradée mais constituant des réserves énergétiques importantes : TOURBE.

SYSTEME PRODUISANT DE L'OXYGENE

Une plante effectue sa croissance en synthétisant de la matière organique à partir du gaz carbonique de l'atmosphère et de l'énergie solaire, mais aussi en rejetant de l'oxygène dans l'air.

- Une plante respire en consommant de l'oxygène

- Les organismes du sol qui détruisent la matière organique consomment aussi de l'oxygène.

LA FORET

L'oxygène produit par les arbres équivaut à l'oxygène utilisé pour leur respiration augmentée de l'oxygène nécessaire à la vie dans le sol : La forêt est un écosystème en équilibre consommant autant d'oxygène qu'il en produit
Elle purifie l'air mais ne l'oxygène pas.

LE MARAIS produit beaucoup d'oxygène, les plantes en reprennent une partie pour leur respiration. Le sol peu, actif, en consomme très peu : Le marais enrichit l'atmosphère en oxygène.

LE MARAIS FAVORABLE A LA VIE DES INSECTES

Les animaux sont capables de synthétiser leur matière vivante soit aux dépens des végétaux, soit aux dépens des autres animaux.

- Le milieu aquatique est favorable à la vie des larves d'insectes qui se nourrissent aux dépens de la vase.
- Les larves de chironomes ("vers de vase" des pêcheurs à la ligne) sont les plus abondants et représentent dans certains cas, plus d'une tonne de matière vivante à l'hectare.
- Les larves de libellules et beaucoup d'autres espèces vivent aussi dans la vase et se nourrissent des larves de chironomes.
- De nombreux insectes se nourrissent aux dépens des végétaux, les plus abondants sont probablement les Orthoptères (sauterelles et criquets). Les araignées étant parmi les invertébrés, leurs principaux prédateurs.

LES INSECTES FAVORABLES A LA VIE DES OISEAUX

Les larves d'insectes représentant une production annuelle de plusieurs tonnes à l'hectare, et constituent de ce fait une abondante réserve de nourriture pour beaucoup d'espèces d'oiseaux.

- Les oiseaux d'eau, en particulier ceux qui fouillent dans la vase (canards, sarcelles) y trouvent les larves de chironomes.
- Les oiseaux plus petits (passereaux) vivant dans les roseaux, se nourrissent aux dépens des phytophages (sauterelles) mais aussi de leurs prédateurs par exemple libellules. Les araignées qui ne sont pas des insectes, constituent une part très importante de la nourriture des oiseaux.

.../...

CONCLUSION

=====

LE MARAIS

ECOSYSTEME RICHE

- Accumule des réserves en matière organique
- Enrichit l'atmosphère en oxygène
- Entretien une flore et une faune très riche
- Procure la nourriture à une faune abondante dont les oiseaux d'eau, en raison de sa production excédentaire en végétaux.

Ecosystème indispensable à la vie dans les autres systèmes, cultivés, forêts, landes, il doit être conservé et entretenu.

P. TREHEN

Directeur de la Station Biologique de PAIMPONT

--0--

COMPREHENSION GEOLOGIQUE DES MARAIS DE REDON

=====

Des hauteurs de BELLEVUE ou de BEAUMONT, on découvre, l'hiver, les vastes marais de REDON et la ville (ainsi que son entourage immédiat) avance comme un promontoire au milieu de cette grande nappe liquide. Mac-Mahon contemplant, naguère, les inondations de LYON, ne trouva à dire : "Que d'eau ! que d'eau !", mais pour un esprit curieux et qui, comme le dit un auteur anglais de romans policiers, "est rongé par la curiosité comme par des termites dans les parties boisées d'un immeuble", cette exclamation est bien peu instructive et c'est plutôt : "Pourquoi tant d'eau ?" qui vient à l'esprit. Il faut noter d'abord que, depuis la construction du barrage d'Arzal, l'étendue aquatique est moins importante et plus fugace du fait que la mer n'a plus la possibilité aux marées hautes, de faire refluer le cours de la Vilaine ; mais l'existence de ce reflux suggère cependant une liaison du phénomène avec la mer.

Le mot marais évoque habituellement une étendue d'eau variable mais cependant permanente, rassemblée dans un creux du terrain, mais les marais de REDON ont un autre caractère : très vastes au moment des pluies automnales et hivernales, ils disparaissent totalement l'été et, à leur place, une herbe drue occupe le terrain. Ceci s'explique par la quasi horizontalité de ce terrain que l'on découvre alors et le problème est de comprendre comment a pu s'établir sur de grandes distances, au voisinage des vallées de la Vilaine et de l'Oust, une pareille horizontalité.

Une première idée est de mettre cela sur le compte de ces deux rivières. A partir d'un tracé dont il faudra évidemment comprendre le parcours initial, leurs vallées ont creusé le sol et, les régions adjacentes, entamées par le ruissellement et par des petits affluents, ont entamé la terre vers le bas, ajoutant à la vallée initiale une région en pente douce qui fait que la vallée entière apparaît en coupe comme un V très ouvert (Fig 1). Alors il semble aisé de comprendre le profil actuel : le fond du V de la vallée initiale s'est rempli peu à peu par les sédiments arrachés sur tout le parcours et de plus, le mélange à l'embouchure de la Vilaine, de l'eau boueuse de ce petit fleuve avec l'eau de mer, a amené, par floculation, une précipitation considérable d'argile qui a ajouté d'énormes masses de vase capable de combler le fond du V.

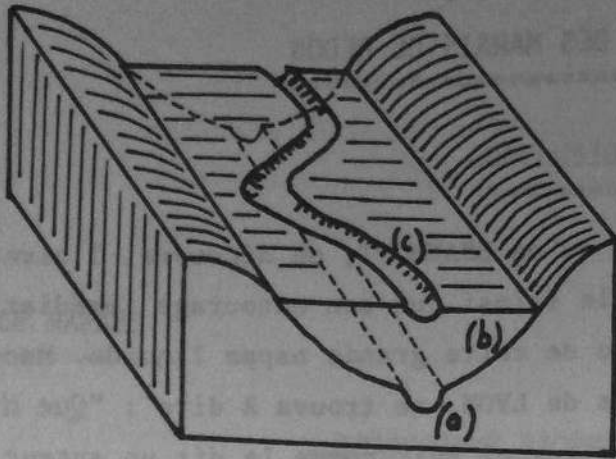
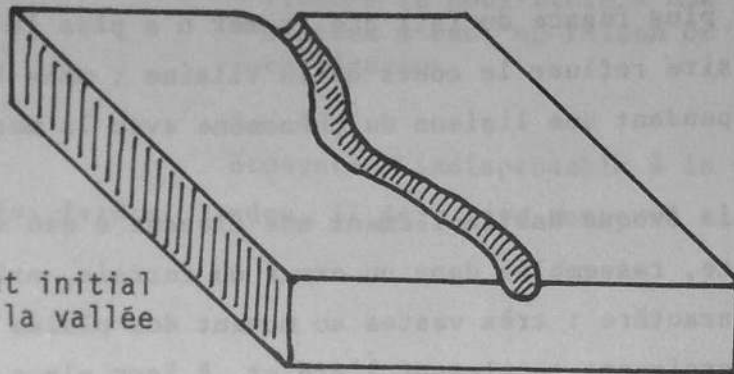


Fig. 1

Coupe de vallée en V partiellement comblée ultérieurement

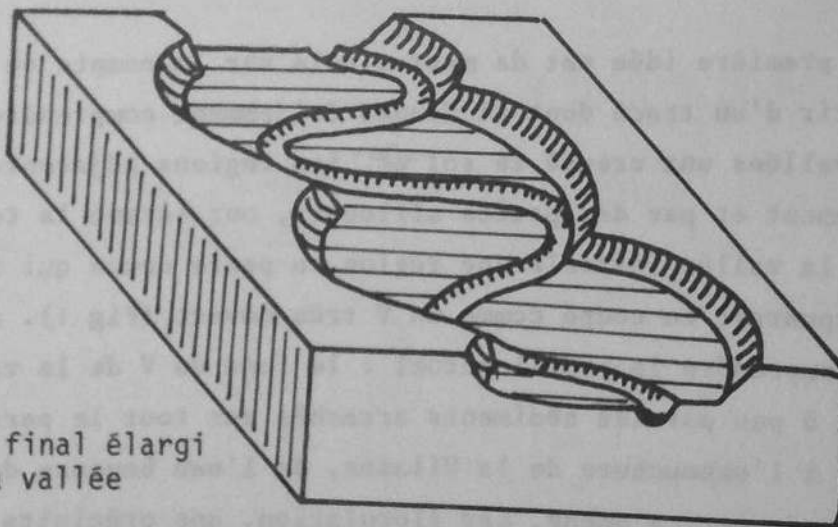
- a) Cours d'eau primitif
- b) Remplissage de la vallée
- c) Cours d'eau actuel



a) Etat initial de la vallée

Fig. 2

Elargissement de la vallée initiale par méandres divagants



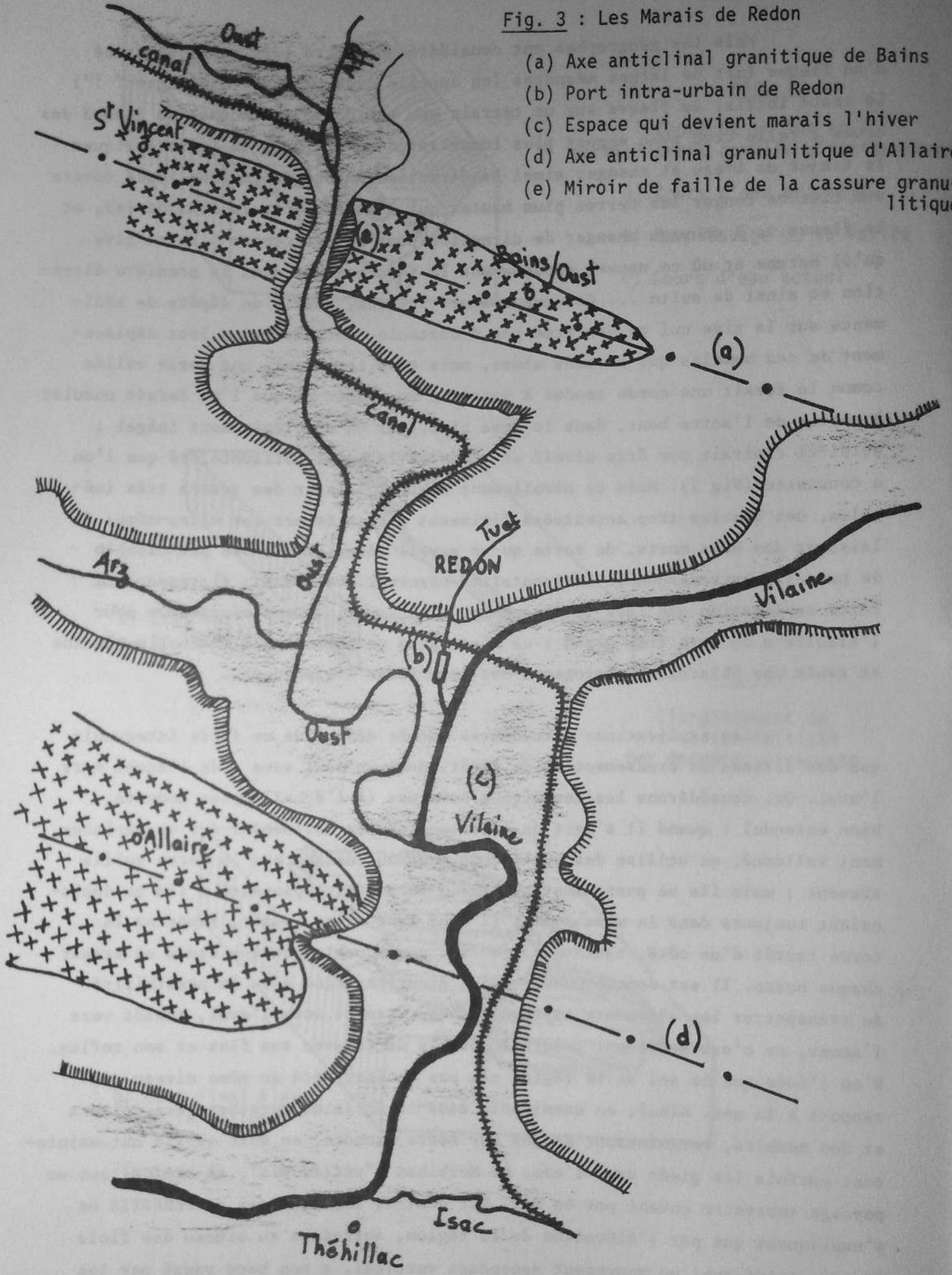
b) Etat final élargi de la vallée

Mais les géographes ont considéré une autre idée quand le tracé d'un fleuve fait de larges méandres (on appelle cela un fleuve "divagant" !") Le tracé initial du fleuve sur un terrain peu accidenté est soumis au hasard des crues ; telle crue avec apport plus important d'un affluent va faire obliquer le trajet de l'eau et changer ainsi sa direction. Alors le courant lancé contre une rive va ronger les terres plus hautes qui l'arrêtent et le font dévier, et le fleuve va à nouveau changer de direction pour butter contre l'autre rive qu'il entame et où ce nouvel empêchement le fait revenir dans la première direction et ainsi de suite ... Ces creusements inégaux, suivis de dépôts de sédiments sur la rive qui ne renferme pas d'obstacle, entraînent un lent déplacement de ces boucles qui arasent alors, mais très lentement, une vaste vallée comme le ferait une corde tendue à partir d'un piquet et que l'on ferait onduler à partir de l'autre bout, dans le même plan, sur un sol légèrement inégal ; celui-ci finirait par être nivelé et ramené à la quasi horizontalité que l'on a constatée (Fig 2). Mais ce nivellement devrait laisser des traces très inégales, des boucles trop accentuées finissant par se fermer sur elles-mêmes et laissant des bras morts, de sorte qu'un pareil mécanisme semble peu capable de produire la remarquable horizontalité observée. Cependant, il ressort de cette explication une idée intéressante, c'est que le temps nécessaire pour l'établir a dû être très grand ; ce n'est plus un phénomène à l'échelle humaine et seule une "histoire" géologique est capable de l'expliquer.

Les explications précédentes ont le défaut de ne faire intervenir que des actions de creusement et de dépôt, dans un seul sens : de l'amont vers l'aval. Or, considérons les techniques humaines (à l'échelle plus modeste, bien entendu) : quand il s'agit de créer un terrain horizontal sur un emplacement vallonné, on utilise des bulldozers poussant devant eux la terre qu'ils arasent ; mais ils ne pourraient aboutir à la parfaite planéité s'ils se déplaçaient toujours dans le même sens ; il leur faut aller, venir, reporter la terre tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, pour combler chaque creux et raser chaque bosse. Il est donc probable qu'un agent physique a eu la possibilité de transporter les sédiments imprégnés d'eau, tantôt vers l'aval, tantôt vers l'amont, or c'est seulement possible pour la marée avec son flux et son reflux. D'où l'idée que le sol de la région n'a pas toujours été au même niveau par rapport à la mer. Ainsi, en examinant, dans le Golfe du Morbihan, des dolmens et des menhirs, certainement érigés sur terre exondée, on voit qu'ils ont maintenant parfois les pieds dans l'eau. Le Morbihan ("*petite mer*", en breton) est un paysage terrestre envahi par la mer. Par contre, les falaises de PENESTIN ne s'expliquent que par l'élévation de la région, autrefois au niveau des flots et qui, ayant subi un mouvement ascendant vertical, a son bord rongé par les

Fig. 3 : Les Marais de Redon

- (a) Axe anticlinal granitique de Bains
- (b) Port intra-urbain de Redon
- (c) Espace qui devient marais l'hiver
- (d) Axe anticlinal granulitique d'Allaire
- (e) Miroir de faille de la cassure granulitique



vagues. Ainsi, on arrive à cette idée que, par régions plus ou moins vastes, la terre s'enfoncé ou s'élève, à la manière d'un bouchon qui flotte ; mais sur quoi flotte-t-elle ? et avec quelle lenteur extrême s'opèrent ses oscillations ?

Les géologues, en étudiant la nature des terrains et de leurs fossiles, ont découvert que deux grandes séries de mouvements oscillants ont joué dans la région armoricaine : un mouvement N-S (de SAINT MALO à ST NAZAIRE) avait créé un couloir marin faisant communiquer, dans cette région, la Manche et l'Atlantique, dans le sens E-O, des mouvements ont créé des surélévations ou des affaissements longitudinaux et, le cours inférieur de la Loire est sur l'emplacement les prolongeant vers l'Est d'un ancien bras de mer remontant très loin vers TOURS et BLOIS.

Alors, l'explication serait la suivante : sur une région peu accidentée, la Vilaine et l'Oust auraient creusé une large vallée en V, puis le sol s'enfonçant insensiblement, cette vallée, envahie par la mer, aurait été remplie dans ses parties basses par le jeu du flux et du reflux (agissant comme de puissants bulldozers), utilisant à la fois l'argile flocculée et les sédiments charriés de l'amont. Enfin, un mouvement de surélévation survenant longtemps après, aurait soustrait la région au flux et au reflux, mais laissant cette plaine si bien nivelée qui d'ailleurs, au niveau de REDON, n'a guère qu'une dizaine de mètres au-dessus du niveau moyen de la mer.

Si cette explication est vraisemblable, il reste le problème des tracés initiaux des vallées de l'Oust et de la Vilaine, et là encore, c'est la géologie qui va nous renseigner. La Bretagne, il y a plus de 200 millions d'années (1) était un pays montagneux dont les chaînes plissées s'alignaient sensiblement E-O, ce qui prouvait des plissements genre tôle ondulée avec des plis disposés suivant cette direction. Les creux s'appellent des synclinaux et les parties bombées des anticlinaux. Le tout installé sur un soubassement de granite qui affleure maintenant à BAINS-SUR-OUST et à ALLAIRE (sous la forme voisine de granulite) alors qu'à une profondeur plus grande, jusqu'ici devinée mais non constatés, il y a "magma" de roches basaltiques fondues et aussi d'autres roches analogues, à la fois visqueuses mais très peu plastiques sous les énormes pressions qu'elles supportent.

(1) Comment les géologues ont-ils chiffrer des périodes si longues ? Cela tient aux progrès de la physique qui a pu apprécier la vitesse avec laquelle se désintègre l'uranium épars dans de nombreuses roches.

C'est ce magma qui est "l'océan" sur lequel flottent tous les continents avec la lenteur d'oscillations que l'on devine. Au voisinage de la surface comme à BAINS et à ALLAIRE, le granite (et la granulite) refroidi est devenu rigide et, dans ses emplacements anticlinaux, il ressemble à de gigantesques barres de béton ; mais ce béton n'est pas "armé" avec des tiges de fer évitant les cassures transversales, aussi sous l'énorme poussée des ondulations du magma, les anticlinaux se sont cassés créant dans la direction des cassures ou failles, des régions broyées, plus facilement désagrégées par les eaux, d'où le trajet transversal de l'Oust au voisinage de l'île aux Pies ; la falaise granitique (côté BAINS-SUR-OUST) qui se dresse presque verticalement, est ce qu'on appelle un "miroir de faille", ou bord relevé de la cassure ; la même barre granitique, côté ST VINCENT, est en pente plus douce car elle s'est enfoncée au lieu de se relever comme celle de l'autre côté. Au sud de REDON, une faille analogue fait prendre temporairement à la Vilaine la même direction N-S qu'elle va abandonner à partir de THEHILLAC pour une portion de trajet E-O. Quant à l'Oust, en amont de l'île aux Pies, son trajet initial est dans le sens des synclinaux des très vieux plissements hercyniens dont on a parlé plus haut et dont font partie les monts usés de Bretagne, et il a très naturellement emprunté un long couloir synclinal (il en est de même de l'Arz).

Ainsi, l'origine des marais de REDON, liée à l'histoire de la Terre depuis l'ère primaire (qui se termina il y a 225 millions d'années) a-t-elle des racines très anciennes et elle est liée à l'existence des lents mouvements du sol tantôt transversaux (N-S) créant temporairement une Armorique "autonome", puis la réintégrant dans les pays qui sont à l'Est pour une soudure qui semble assurée d'une longue durée, non sans avoir dévié à plusieurs reprises vers le Sud les trajets initiaux des rivières et fleuves de la région, dont la tendance générale était de couler en suivant sagement les synclinaux. Ces vallées, ainsi créées, au hasard des cassures profondes, ont constitué les larges couloirs que la mer envahissant a comblés comme seule elle sait le faire en égalisant les creux et les bosses pour, en se retirant, laisser ces larges surfaces de niveau que les eaux de l'hiver recouvrent si facilement sur de si grandes distances que REDON apparaît alors comme un "port" enfoncé très loin dans les terres au fond d'un golfe allongé.

R. CHABOT

=====

ETUDE PEDOLOGIQUE DES MARAIS DU BASSIN DE LA VILAINE

=====

Depuis le mois de Juillet 1974, une étude des sols des marais de la Région de REDON est en cours.

Cette étude, qui porte sur la totalité des marais soit 10 000 hectares, doit être achevée dans un délai de deux ans.

POURQUOI UNE ETUDE PEDOLOGIQUE ?

Au départ, cette étude a été demandée par les agriculteurs, soucieux de tirer un meilleur parti de leurs terres de marais, mais confrontés à de nombreuses difficultés tenant notamment à la nature pédologique de ces terrains.

Toutefois, il est très rapidement apparu qu'il n'était pas souhaitable de se limiter au seul aspect agricole, en effet :

- il ne s'agit pas seulement d'un problème technique mais d'un problème d'aménagement global.
- Le choix d'un parti d'aménagement reste à faire, secteur par secteur, compte-tenu des spécificités de chaque zone de marais. Il est donc important de connaître le mieux possible les divers éléments du milieu.
- Dans ce cadre, l'étude pédologique, conçue globalement, peut apporter sa contribution à la connaissance d'un élément important du milieu naturel : le sol.

Le projet d'étude pédologique a été élaboré par le Professeur Alain RUELLAN, de l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique de RENNES. Il comprend deux phases :

- 1°) - 6 premiers mois : Reconnaissance des sols à l'échelle du 1/50 000^e permettant de définir les grands types de marais, recherche des systèmes de fonctionnement vis à vis de l'eau et des éléments dans chacun des ensembles précédemment définis.
- .../...

2°) - 18 mois suivants : Cartographie détaillée au 1/25 000^e après levé au 1/10 000^e aboutissant à la réalisation de deux documents cartographiques :

- carte pédologique
- carte des aptitudes culturelles.

QUEL (S) MARAIS

=====

Le marais est un milieu original, très diversifié et changeant. Original par son cadre, sa flore, son sol et encore par sa faune, les multiples aspects de ces différentes composantes font qu'on ne devrait jamais parler "du" marais mais toujours dire "les marais" - d'ailleurs ce terme de marais n'est pas partout employé :

A l'aval de RIEUX, on le désigne plus volontiers par le terme de pré (de Vilaine), à SAINT-MARTIN-SUR-OUST, on dit pré-marais.

Cette diversité est particulièrement nette pour le sol ; bien plus, l'étude pédologique a permis de mettre en évidence que des variations majeures dans la nature morphologique, physique et chimique des sols pouvaient s'opérer en quelques dizaines de mètres.

Mais ces variations ne sont pas quelconques, elles sont régies par des lois qu'il serait bon de connaître avant de réaliser tout aménagement.

On peut ainsi distinguer plusieurs polarités qui définissent ces lois de distribution des sols dans les marais :

- une polarité longitudinale : on rencontre ainsi différents types de marais quand on va de l'amont vers l'aval sur chaque rivière.
- une polarité verticale : en un endroit donné, en allant de plus en plus profondément, on rencontre différentes couches.

.../...

- une polarité latérale

: dans chaque type de marais, les zones proches de la rivière sont très différentes des zones proches des coteaux - (c'est ce qui explique l'existence de pratiques telles que le terjetage).

Ce n'est qu'en recherchant les interactions de ces trois polarités sur les facteurs en présence (hydrologie, climat, mode d'exploitation, etc...) que l'on pourra parvenir à une connaissance à la fois globale et précise des sols de ces marais, donc pour une bonne part du "marais" lui-même.

Actuellement, de grands travaux sont réalisés dans les marais, les agriculteurs cherchent à exploiter plus intensivement ces terrains, mais certains redoutent que de trop grands bouleversements ne fassent disparaître un des traits les plus caractéristiques des Pays de Vilaine.

Faut-il encourager l'exploitation agricole intensive du marais ? ou faut-il subventionner les agriculteurs pour qu'ils le maintiennent en l'état actuel ? N'oublions pas que la viabilité de certaines exploitations ne sera assurée dans un délai très bref que par la possibilité qu'elles auront de pouvoir exploiter intensivement le marais.

QUE FAUT-IL FAIRE DU MARAIS ?

Nous ne pensons pas que le problème se pose réellement de cette façon. Ne vaudrait-il pas mieux se demander comment gérer ce patrimoine, et mieux considérer - ce qui suppose de bien les connaître - les divers éléments du milieu, naturel et socio-économique, de chaque marais plutôt que de nouer une polémique interminable sur le "marais", uniforme, mythique ?

C1. MILLET

Ecole Nationale Supérieure Agronomique
de RENNES - (Pédologie)

C.O.C.A.P.A.R.

Ô MARAIS AU CHARME PROFOND ...

QUE VAS-TU DEVENIR ? ...

Dites : "*les Marais*" et vous pensez aussitôt à ces terres glaiseuses, gorgées d'eau, dans lesquelles vous vous enfoncez en y étant retenu comme par des ventouses géantes.

Mais dites : "*le Marais*" et votre esprit vagabondera sur cette plaine immense, désertique au premier coup d'oeil, mais, en fait, grouillante de vie et chargée d'inconnu, au charme étrange et prenant.

Si vous le regardez rapidement, vous ne jugez, à perte de vue, que cette étendue d'eau l'hiver, de surface verte ou grillée, au printemps ou par été sec.

Vous le connaissez peut-être par les "oui-dire" des bons vieux de nos campagnes qui l'ont parcouru en tous sens, sous la pluie ou le vent, pour la récolte, parfois maigrichonne, d'un foin tout juste bon pour la litière.

Mais ce n'est pas cela le Marais.

C'est une plaine vivante qui change de visage du matin au soir ; admirable de douceur au clair printemps ; pleine de mystère lorsque le brouillard enveloppe d'ouate les quelques maigres saules et les fait prendre pour des fantômes alors qu'ils sont de précieuses sentinelles pour les chasseurs égarés. Immense lagune l'hiver, résonnant des cris des goélands et des mouettes venant se mettre à l'abri de la tempête qu'ils annoncent et redoutent en mer ; immense domaine où les canards et les oies vivent en rois et reines, quasi inexpugnables, malgré les centaines de chasseurs guettant, à l'affût, leur passage.

- Marais qui, à l'automne, entouré de tous côtés par les collines boisées, semble être un énorme chaudron de cuivre dans lequel barbotent des troupeaux de vaches, raclant les dernières herbes avant de rentrer à l'étable.

- Marais aux milliers de petits mulons de foins que, telles des fourmis, hommes, femmes et enfants, se hâtent de ramasser, manne précieuse pour de longs hivers.

- Marais où certains étés, c'est en barque que l'on doit circuler pour aller d'un point à un autre, lorsque de fortes et longues pluies font monter, d'une façon anormale, le niveau des rivières et les transforment en un lac infini.

- Marais où les couchers de soleil sont inoubliables, quand l'astre rougeoyant va se cacher derrière l'horizon, qu'il auréole de poudre d'or les quelques saules, irrise de paillettes les douves et les ruisseaux, ou s'accroche aux panaches des roseaux, comme regrettant de disparaître et voulant jeter, en un coup, ses dernières lueurs.

Oui, Marais de REDON, pour t'aimer, il faut te connaître et, pour te connaître, il faut te voir, te revoir, y aller sans cesse, soit en empruntant ces chemins traversant tes milliers de parcelles, soit en te dominant grâce aux routes desservant les villages voisins.

Marais qui, hélas, perd peu à peu ton visage si mystérieux et vivant pour devenir une plaine plus fertile mais aussi plus anonyme, coupée de fils barbelés, comme si le regret de la perte de ton charme te faisait t'enfermer sur toi-même.

Marais, réserve naturelle d'oiseaux pourchassés, que vas-tu devenir ? ...

Guy SIMON



LE MARAIS DE REDON DANS LES QUARTIERS DE BAINS-SUR-OUST

SAINT VINCENT et SAINT PERREUX

=====

HISTOIRES AUTOUR DE LA FLORE ET DE LA FAUNE DU MARAIS

=====

FLORE :

=====

Jolie fougère en forme de parapluie que l'on trouve en particulier dans un bout de rivière dite "Le bout de mer" à gauche au delà du pont de la Provotais en ST VINCENT. On rencontre également dans ce coin de longues gaules noires très originales et décoratives.

Près de la Chapelle de ST MEEN et le long des rochers en remontant, il y a une épaisse bordure de macres venant à maturité au mois d'août. Elles peuvent se manger cuites ou crues mais attention aux piquants.

FAUNE :

=====

Canards sauvages, poules d'eau, sarcelles.

Le braconnage était jadis un droit tant pour la pêche que pour la chasse. Le gendarme étant l'ennemi public n° 1. Sa présence était signalée de village en village par un enfant courant pieds nus les sabots dans les mains. Tout rentrait dans l'ordre, les poissons disparaissaient dans des recoins écartés et toutes bouches étaient closes.

A ST PERREUX, la foire annuelle, qui avait lieu le 4 Juin, attirait beaucoup de monde. On mangeait des garceaux (anguilles mâles) chez la mère Bibie, d'où le refrain :

Chez la mère Bibie

Il y a du bon pinard

Il y a du bon pipi, du bon pipi, du bon pinard (bis)

Chez la mère Bibie

Il y a du bon café

Il y a du bon caca, du bon caca, du bon café (bis)

Et de jolies filles bonnes à marier.

Les têtes étant chaudes sur le soir, des bagarres se déclenchaient auxquelles la police avait intérêt à ne pas se mêler sous peine de se faire déculotter et fouetter en public comme cela arriva à certains.

Du côté de BAINS, deux grandes prairies s'appellent les prés de Rohan et de Rieux, en souvenir des seigneurs qui les possédaient sous l'ancien régime.

Les prés de RIEUX, vendus comme bien national, furent achetés par Mr du BIGNON, alors Maire de REDON et passèrent ensuite par héritage aux châtelains de TREGARET-EN-SIXT. Tous les ans, les foins se vendaient aux enchères par parcelles appelées "homnées" représentant tout ce qu'un bon faucheur pouvait couper en sa journée, c'est à dire 10 à 12 ares donnant une récolte moyenne de 2 charretées de foin. Le foin enlevé, l'ensemble des marais était mis en vaine pâture où tout le monde pouvait faire paître son troupeau. Les petits bergers, n'ayant rien à faire, se chamaillaient entre BAINS et ST VINCENT ou ST PERREUX, se traitant mutuellement de sorciers de BAINS ou de birotins, d'où la chanson :

*Birotins de ST PERRIN (PERREUX)
Ne passez pas sur mon terrain
Car les crapauds et les grenouilles
Ont creusé une rivière
Pour y jeter tous les birotins.*

Cet antagonisme entre riverains ne durait que dans les années de l'adolescence car ensuite, il n'était pas rare de voir un sorcier sortir de l'église au bras d'une birotine ou vice-versa et le soir, au bord de l'Oust, on entendait chanter par les gens de la noce s'en allant :

*Nous l'avons là et là là là
Nous l'avons laissée là.*

En face de l'Ile aux Pies, le rocher des Portes tire son nom des écluses de l'ancien port de Babrit qui, au IX^e siècle, fit l'objet d'un litige entre l'abbé de BUSAL, aujourd'hui ST MEEN et les moines de REDON qui eurent gain de cause.



Bougeant + 8

Un peu plus bas, un soubassement de pierres caché sous les eaux, fut élevé par un moine, Dom Denis ROUXEL, dans le but de retenir les eaux de la marée et les poissons qui remontaient le courant en même temps et se trouvaient sans doute pris dans des filets tendus à cet effet.

Un souterrain, appelé le Pertus Godet, servait de refuge aux lutins ou korrigans qui y cachaient leurs trésors. A l'heure de midi, ils les sortaient au soleil et les remuaient dans de grands bassins d'argent. Les lavandières qui lavaient leur linge à la rivière entendaient les pièces d'or s'entrechoquer entre elles.

Un paysan du coin voulut savoir jusqu'où allait cette galerie et un samedi soir, il y lança un coq et en boucha l'entrée. Le lendemain, à la grand'messe de BAINS, il entendit un puissant cocorico sous le choeur de l'église. Hélas, tout cela n'est qu'une galéjade car de souterrain, il n'y en a point ou il a disparu depuis longtemps. Un peu plus bas, le rocher de Joue Rouge s'avance à pic au dessus des eaux. Le légendaire seigneur de la Rouardaye sauta de là avec son cheval par dessus la rivière pour se rendre à VANNES trouver l'Evêque afin de s'entendre avec lui sur les moyens de se débarrasser des sorciers qui avaient été jusqu'à empoisonner le pain béni et en même temps, tous les paroissiens assistant à la messe. Joue Rouge avait déjoué ce calcul à temps en jetant un morceau du pain en question à un chien qui en creva.

Dès lors, la colère des sorciers fut sur lui. Ils tendirent des cordes sous les eaux en attendant le retour du seigneur, son cheval s'y embarrassa les jambes et coula à pic en entraînant son maître qui, alourdi par le poids de son armure, s'y noya.

En continuant la descente de l'Oust, une grosse pierre debout sur une autre au bord de l'eau s'appelle la roche à la Demoiselle, étant hantée la nuit par une belle dame blanche, qui a du servir à Paul FEVAL de thème pour son roman.

Une autre belle revenante est la fille du seigneur de la Roche du Theil qui venait se percher sur un rocher dominant la petite rivière de Malatan. Folle d'amour pour le fils du châtelain de BORO, elle attendait là son beau galant qui, pour la rejoindre, traversait la rivière à la nage. Un soir qu'ils étaient tendrement enlacés, le père de la belle arriva par

.../...

derrière et fou de colère de voir sa fille avec un amant, d'une brusque poussée, les précipita tous les deux dans la rivière où ils se noyèrent.

Dans le parc de la Roche du Theil, les pères Eudistes ont exhumé un four romain et des restes de thermes. Cette colline s'appelait autrefois Manétan (en breton, montagne de feu) à cause du minéral de fer que l'on traitait au feu de bois et que l'on voyait rougeoyer la nuit. Sur la grée de Via qui fait suite, subsistent d'énormes trous des anciennes ardoisières abandonnées depuis le milieu du siècle dernier. La partie du marais attenante est devenue un marécage depuis le percement du Canal de NANTES à BREST, dont les eaux maintenues très hautes empêchent l'écoulement des petites rivières complètement enclavées. Il est même dangereux de s'aventurer dans certains endroits où de hautes herbes masquent un terrain mouvant et jamais asséché.

En face, de l'autre côté de l'Oust, la vieille église de ST PERREUX a gardé un très beau rétable et de vieilles statues du XVII^e siècle. Le cimetière qui l'entoure était jadis recouvert en partie par les eaux du marais en hiver, ce qui obligeait de passer les cercueils au goudron pour maintenir leur étanchéité.

Il est curieux de constater que les cimetières de ST JEAN DES MARAIS, de GLENAC et même de la Chapelle de ST MEEN, étaient également au bord de l'eau. Il devait y avoir là un ancien mythe. Ces gens qui avaient aimé le marais et en avaient vécu, pensaient qu'ils seraient moins dépaysés après leur mort en étant toujours à son contact.

Il avait été la Providence des pauvres qui, par les engins (gones, rêts, bosselles et foënes pour les anguilles) qu'ils tendaient dans les douves et les rivières, s'assuraient une pêche abondante. Le droit de vaine pâture leur permettait d'avoir une vache même en ne possédant pas de terres. Les plus déshérités n'étaient jamais laissés dans le besoin, la solidarité paysanne n'était pas un vain mot.



Jean ROUXEL

LE MARAIS DE REDON
=====

Le marais de REDON
Etend ses eaux dormantes
Et suivant les saisons
Sa parure changeante

L'hiver ce sont des lacs
Se succédant en chaîne
Murain Rieux ou Glénac
L'Oust et la Vilaine

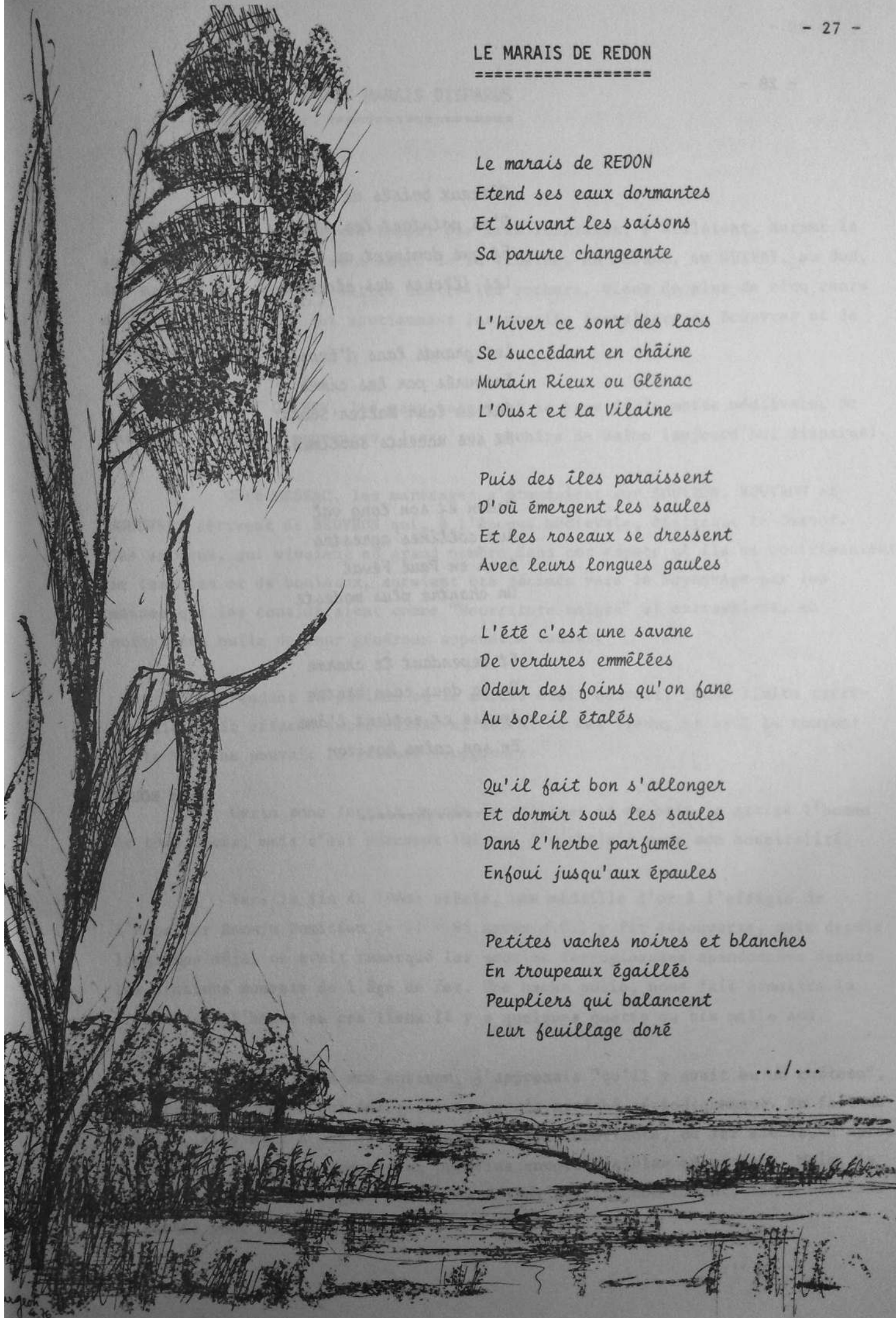
Puis des îles paraissent
D'où émergent les saules
Et les roseaux se dressent
Avec leurs longues gaules

L'été c'est une savane
De verdure emmêlées
Odeur des foins qu'on fane
Au soleil étalés

Qu'il fait bon s'allonger
Et dormir sous les saules
Dans l'herbe parfumée
Enfoui jusqu'aux épaules

Petites vaches noires et blanches
En troupeaux égailés
Peupliers qui balancent
Leur feuillage doré

.../...



Côteaux boisés de pins
D'où pointent les rochers
Et que dominant au loin
Les flèches des clochers

Les grands lacs d'Ecosse
Entourés par les cimes
Ont eu leur Walter Scott
Et ses accents sublimes

Redon et son long val
Aux collines agrestes
A eu en Paul Féval
Un chantre plus modeste

Et cependant le charme
De ce doux coin breton
Apaïse et retient l'âme
En son calme horizon

Jean ROUXEL

LES MARAIS DISPARUS

=====

Il y a quelques temps, pas très lointains, s'étalaient, durant la saison humide, de part et d'autre de la Vilaine, en MESSAC, en GUIPRY, au Sud, des marais qui venaient butter contre les rochers, vieux de plus de cinq cents millions d'années et qui soutiennent les massifs forestiers de Boeuvres et de Corbinières.

Côté GUIPRY, les eaux battaient la base de la motte médiévale, de Baron et allaient, mouvantes, jusqu'aux menhirs de Malon (aujourd'hui disparus).

Côté MESSAC, les marécages s'étendaient sur BOUVRON. BOUVRON et BOEUVRES dérivent de BEUVRON qui, à l'époque médiévale, désignait le Castor. Ces animaux, qui vivaient en grand nombre dans cet espace où ils se nourrissaient de trembles et de bouleaux, auraient été décimés vers le Moyen-Age par les moines qui les considéraient comme "Nourriture maigre" et extrayaient, en outre, une huile de leur généreux appendice caudal.

Pendant la période où le marais était couvert, toute limite territoriale était effacée entre MESSAC et GUIPRY en ces lieux, et seul le courant de la Vilaine pouvait la laisser soupçonner.

Cette zone fertile, cernée de collines et de bois, a attiré l'homme de tous temps, mais c'est sûrement lui qui l'a choisie pour son hospitalité.

Vers la fin du 19^{ème} siècle, une médaille d'or à l'effigie de l'Empereur Romain Domitien (+ 51 + 96 après J.C.) y fut découverte, mais depuis longtemps déjà, on avait remarqué les scories ferrugineuses abandonnées depuis les premiers moments de l'âge de fer. Une hache polie, nous fait admettre la présence de l'homme en ces lieux il y a quelques quatre ou six mille ans.

Voilà trois ans environ, j'apprenais "qu'il y avait eu un château", au milieu du domaine qui émergeait du marais asséché périodiquement. En fait de château, il s'agit d'une Villa Romaine, assez importante, du 1^{er} siècle, d'après la tuile et les rares tessons de poteries encore visibles en surface. Mais, le fermier, ignorant l'origine de ces matériaux qui l'encombraient, les a utilisés en partie pour faire du béton.

.../...

Un agriculteur du voisinage m'a présenté une pierre d'allure bizarre, forme rectangulaire ovalisée, épaisse de cinq centimètres environ. Il était étonné d'avoir trouvé cette pierre "taillée" gisant dans le limon du marais (à 80 cm de profondeur environ), alors qu'il creusait un abreuvoir pour ses vaches. Il s'agit, en fait, d'une meule plane de l'époque néolithique, d'un "modèle" qui a été découvert également à TASSILI, dans le Massif montagneux du Sahara Central et que les femmes utilisent encore de nos jours, en Asie, au Bengla-Desh.

Il est probable qu'à cet endroit, existait un village lacustre où vivait un tribu gauloise.



Plus loin, la butte de Baron, sur GUIPRY, est constituée par une motte médiévale du neuvième siècle. Sur MESSAC, en face, une motte plus petite lui fait face ; elle a, hélas, été grignotée partiellement par un bull-dozer, le récent propriétaire du terrain semblant mal supporter sa présence physique et historique.

Entre ces deux mottes, dans le lit de la Vilaine, était un gué qui permettait un passage contrôlé pendant les basses eaux. Des dalles pavant ce gué furent extraites lors du recalibrage du chenal.

Voilà donc ce qu'a pu apporter le marais aujourd'hui asséché et seulement immergé en période d'inondations. Ce marais qui a fertilisé les terres où se sont stabilisées des populations qui trouvèrent là un abri sûr, une végétation et une nourriture abondantes. C'était avant le remembrement. C'était avant que des extractions de sable et gravier alluvionnaires viennent achever l'oeuvre destructrice.

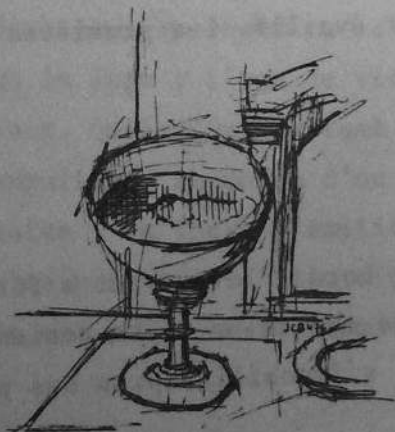
Avant la construction du barrage de REDON, les civelles remontaient jusqu'à MESSAC, le vin aussi, à pleins tonneaux, que charriaient les barques maîtrisées par de solides bateliers. Ils débarquaient leur cargaison près des Halles au sel au port de GUIPRY qui, jusqu'aux 18^e - 19^e siècles, était le Port de MESSAC en GUIPRY, dépendance de la Seigneurie de Lohéac.

Or, un jour, deux mariniers transportaient du vin pour la Cure de MESSAC. Il faisait chaud et ils étanchaient leur soif avec le "vin de messe". Le trouvant à leur goût, ils en emplirent gourdes et bouteilles qu'ils dissimulèrent dans les creux du tronc d'un gros saule têtard, se promettant de les récupérer au retour.

Pour que tout soit conforme, on combla le déficit du tonneau avec de l'eau de la Vilaine (elle n'était pas polluée à cette époque-là). La supercherie fut démasquée lorsque le Curé découvrit une civelle marinée, flottant dans le contenu du calice.

Supercherie ! Enfin, ils l'avaient bien gagné ce petit coup de vin !

Jean-Claude BOURGEON



"BRACONNE AUX GARCIAOS"

=====

PECHE A L'ANGUILLE

=====

Depuis 3 jours, la pluie tombe, drue, lancinante, sans accalmie. L'air a fraîchi brusquement et dans les cheminées l'on a pensé à allumer un feu. Les feuilles rouillées, saturées d'humidité, larmoient, la terre les guette.

Tous les ruisseaux dégueulent un mélange d'eau boueuse, d'écume et de fétus rapidement entraînés.

Deux fois déjà, le capitaine est descendu au canal. D'un coup d'oeil il a enregistré la montée des eaux : 30 - 35 - 40. C'est la grande crue d'automne. Le visage reste impassible, un peu grave même, comme il sied pour les grands événements mais dedans c'est la fièvre ! Au village les aides ont déjà compris ; les tézelles sont sorties, vérifiées, repérées, ici on consolide une attache, là on refait un noeud... Les perches sont-elles bien ferrées ? Il faudra un autre vivier.

Toute autre activité est passée au second plan, les hommes se préparent pour la pêche aux anguilles.

"Les gars... demain la "vépreille". Point d'ordres superflus, chacun connaît son affaire."

Toute la nuit le ciel a charrié d'énormes nuages noirs ; l'eau glisse puissante et inquiétante. Si le vent se lève, il y aura de la feuille. Depuis les points les plus en amont, de toutes les mares, de tous les ruisseaux, les "garciaous" se glissent, inexorablement vers la mer pour le grand voyage nuptial.

Dans l'après-midi du lendemain la charette cahotante hérissée de perches a passé le pont. La nuit va être longue ; la "toupe" de "goutte" est là, bien calée. Il y en aura bien pour tenir éveillé. Les premières chauve-souris errent dans le gris du ciel.

"Il est temps..."

La plate quitte le bord ; le courant a forcé et l'entraîne bien loin, si d'un geste précis et ferme le capitaine ne la retient. La perche de châtaignier pliée sous l'effort mais la barque s'immobilise près des pieux.

La "Tézelle", sorte de grande nasse faite de chanvre tressé est mise en place. L'attente commence... Les hommes ont abordé et sont partis sous la loge. Imaginez une cabane réduite, pour lilliputien en quelque sorte : dans le fond une cheminée minuscule, la porte basse ne permet d'entrer qu'en se baissant, pour toute lumière une chandelle... Une paillasse informe recouvre le sol...

Le sommeil n'a pas encore gagné les acteurs. Une rasade de goutte pour tenir le coup, deux même s'il faut : on n'est point regardant dans ces nuits-là. Chacun suppute les chances de réussite.

- "Y devré n'avouaire, le temps est bon comme faut"

- "Y aura point de feuilles hardi".

Capitaine s'est levé : vingt minutes se sont écoulées. Toute l'équipe se dirige vers les bateaux. L'un s'accroche aux cordes, les autres ahannent sous l'effort et lèvent le filet. L'eau pèse de tout son poids, l'effort musculaire est intense.

"Pique là, bon diou, le "batiau" va tourner.

Peu à peu la panse rebondie de la tézelle émerge. Pas d'énervement, un geste malheureux pourrait être fatal.

A grand'peine, le filet est hissé dans le bateau. En avant : des feuilles, des branches, des épaves de toute nature. Dans le fond de la poche on devine un grouillement : ce sera une bonne nuit.

"Debonde".

Serpentueuses, gluantes, les anguilles prisonnières tombent dans la rivière. Personne ne dit mot ; la satisfaction, le plaisir intense se passent de commentaires. La Tézelle vomit ses lanières de fouet argentées ; bruits de succion, glissements monstrueux, bruits de bottes dans l'eau stagnante au fond de la plate, léger sifflement du courant sur l'étrave... Tout est lutte.

Dix fois, peut-être plus, se répétera le même scénario. Vers minuit, les pêcheurs se retrouvent sous la loge ; l'eau de vie aidant, les langues se délient, quelques plaisanteries fusent. Quelqu'un a allumé le feu. En un tour de main on "émorche" une douzaine d'anguilles, au moyen d'un bouchon de paille. Embrochées, elles vont cuire sur la braise ; le local s'emplit de fumée, des odeurs de graisse imprègnent les vêtements, les paupières s'alourdissent de sommeil.

"Mais, bon dieu, ce qu'elle est bonne cette première anguille...".



Au petit jour, les t ezelles sont relev ees, toute l' equipe est entass ee sur la paille. Les corps rompus laissent  echapper des relents de sueurs, de graisse et d'eau m elang es. Ce soir il faudra remettre  a...

X X X

Le grand Jules et ses complices avaient toujours m econnu les p eriodes d'interdiction de la p eche.

"Tu veux une "brame", une "tinche", un "chuo" ?

De janvier  a d ecembre, ils vous le fournissaient.

Parfois les gendarmes, surtout quand ils n'en profitaient pas, entendaient faire respecter la loi !

"Non d'un coton, ce soir, Guyot, on le pince". Le brigadier d evoile son plan de bataille.

"Tu te camoufleras  a la sortie du marais, moi je vais les poursuivre et on les prend en tenaille".

Le carrelet vient d' etre tendu. C'est une bonne nuit. Trois paniers sont d ej a pleins ; demain il faudra aller les vendre aux "geais de la lande" de St Gorgon et de St Grav e.

Un froissement suspect dans les roseaux... le grand Jules a tendu l'oreille.

"Ne bougez pas... vous  etes pris".

T ete baiss ee, sans dire mot, les trois comp eres d etalent poursuivis par le brigadier. Le marais est un d edale de douves et de mares ; pour s'en sortir de nuit il faut  etre braconnier.

Jules perd du terrain, ses jambes n'ont plus vingt ans, le poursuivant se rapproche. Une grande douve  a franchir : le passage est l a, cach e par les roseaux : il faut mettre le pied au bon endroit. Le braconnier sait cela les yeux ferm es.

Un "plouf" sonore trouble la qui etude du marais : l'incarnation de la loi n'a pas pris le passage et git piteusement au fond de la douve. Le gerdarme accouru se voit accueill i d'injures.

Heureux temps o u les gendarmes poursuivaient les braconniers, o u les braconniers prenaient un malin plaisir  a rouler les gendarmes. Le paysan de chez nous a toujours un peu aim e se frotter  a l'autorit e en place. Oh, pas m echamment, mais pour jauger l'adversaire, et faire comprendre que le domaine de l'un n'est pas celui de l'autre.

LA REVOLTE DU MARAIS

=====

La promesse de vente qu'il remporte n'avait pas été facile à obtenir. Il avait dû arracher ce morceau de terre spongieuse, couvert de roseaux à ces paysans qui en faisaient quoi ? Rien, sinon qu'ils en étaient propriétaires. L'affaire n'est pas mauvaise. Situé entre REDON et MESSAC, à proximité de la Vilaine, ce terrain pourrait fort bien être loti en deux ou trois lots. Arracher ces roseaux, vaincre cette herbe folle, déverser des résidus pour donner plus d'assise au sol et ensuite construire avec des déblais un petit chemin à travers le marais pour atteindre la route, tout cela ne serait guère coûteux.

La nuit tombe et il trouve ridicule de suivre le conseil de ses vendeurs qui avaient tenté de la dissuader de prendre cette petite route qui coupe le marais en diagonale et lui ferait gagner au moins 10 km. Elle est pourtant bien sympathique cette petite route, parfaitement entretenue, luisante sous la lumière pâle de la lune et absolument déserte. Il se passe des choses, paraît-il, lorsque l'on emprunte cette route après le coucher du soleil, mais quelles choses ? Même l'instituteur qui avait pris part à la conversation n'avait pas pu, ou n'avait pas voulu réellement le renseigner. On lui avait laissé entendre que le gars à Léontine, vous savez bien, celui qui avait vendu ce bon champ que vous voyez là comme terrain à bâtir, avait cru ne jamais pouvoir regagner le village alors qu'il revenait par cette route, de nuit, à bicyclette. Une force inconnue avait bien failli le précipiter dans l'eau. Il est probable que le garçon avait fait plus de stations qu'il ne le faut dans les petits cafés du voisinage. Il se promet bien, lorsqu'il reviendra de s'amuser à écouter ces récits pleins de superstitions.

Ses phares à iode projettent leurs feux brutaux sur les roseaux et les arbustes qui bordent la route. La végétation à l'exhubérance que donne le mois de Juin, alors que l'ardeur du soleil n'a encore rien roussi. Un léger brouillard à peine perceptible, une vapeur plutôt, qui adoucit les contours et malgré l'obscurité relative de cette nuit de pleine lune, fond les couleurs en tons inattendus, prend peu à peu possession du paysage. L'odeur mouillée des plantes pénètre en larges effluves dans sa voiture. Mais comment se fait-il que le bruissement de l'air à travers la forêt de roseaux qui maintenant couvre entièrement le marais, retentisse aussi clairement à ses oreilles ? Il est vrai que son moteur est très silencieux, mais pourtant ce bruit est de plus en plus net, il lui bat les tempes, et le grondement devient un vacarme insupportable.

.../...

Le romantisme du paysage a dû le faire basculer dans un état de rêverie dont il n'est pas coutumier. Il roule même à gauche de la ligne blanche. Bien que la circulation soit inexistante, par habitude, il essaie de redresser. Impossible ! La force irrésistible le tire à gauche, du côté où le marais est le plus profond. La route n'est pourtant pas mal construite ? Son avant-gauche n'est pas dégonflé ? Toute la voiture est happée latéralement. Le frein et l'accélérateur sont inefficaces. Le bruit énorme s'amplifit encore, les roseaux s'animent ; se rapprochent ; l'horizon en est obstrué. L'imprudent est encerclé de végétaux qui hurlent et se pressent ; la seule issue est cette eau noire qui commence sur sa gauche à se creuser pour l'aspirer, l'engloutir. L'effroi qu'il éprouve est à son comble et à la hauteur de son étonnement. Sa volonté lui échappe. Il ne peut plus lutter. Les roseaux griffent ses vitres. L'eau, noir linceul, élève une vague qui va le capturer. A cette ultime seconde désire-t-il même encore échapper à ce soir ? Oui, dans un effort de volonté inouïe, la force de vie lui fait donner un violent coup de volant, alors que ses roues atteignent l'herbe humide, qui provoque le classique tête-à-queue et place sa voiture dans le sens contraire.

L'accélérateur s'enfonce sous son pied, les roseaux s'écartent, l'horrible clameur s'évanouit dans la nuit ; l'eau du marais est de nouveau calme et animée seulement par les reflets de la lune. Le coeur glacé, il se rue vers le village hospitalier.

Il n'y aura pas de résidus dans la terre végétale. Le chemin construit en débris ne violera pas le marais.

RENEE GUILLEMIN



JE N'IRAI PLUS ...

=====

Je n'irai plus guetter
la passée de Novembre
dans les roseaux séchés
où les fusils se cachent
à la tombée du jour.

Les douves de la Rive
n'ont plus d'eaux en hiver.
Les bulls ont abattus
les saules du marais.
L'Oust agrandit son lit.
Les usines s'étalent.
Et les champs d'épandages
filtrent leurs eaux boueuses
là où naguère encore
les cygnes se posaient.

Les oiseaux font silence.
Le givre ourle les haies.
Les brumes s'effilochent
aux bras des arbres nus,
aux troncs des arbres morts.
Les barques échouées
pourrissent dans les souches.
Les oiseaux vont ailleurs.
Mais où donc ? Et sont-ils
des oiseaux toujours fous
d'espace et de voyages
lançant comme un appel
leurs ailes d'aventures ?
Mais sont-ils des oiseaux
ou des appeaux trompeurs
que la brume ensorcelle ?



Je n'irai plus guetter
les oiseaux du marais.
Je n'irai plus lever
ces oiseaux du malheur :
les hommes les ont tués
et le marais se meurt
aux proues silencieuses
des plates immobiles.

Viens, mon chien ! Remontons !
La lune va lever
son croissant vagabond.
Les hommes se sont clos.
Rien n'est plus comme avant.
Rien n'a jamais été
tel que nos yeux jadis
dessinaient l'univers.
Aux affûts du marais
la vie tourne sans nous.
Tout s'affaisse et s'enlise
dans cette brume étrange.
Une cloche au loin sonne,
et c'est comme un rappel
aux braconniers du soir.
Rentrons vite, il est temps !

Demain, il fera jour
à nouveau et le ciel
piaillera à l'instant
de l'envol matinal.
Et peut-être, après tout,
qu'un enfant à son tour
rêvera dans les joncs
d'espace et de lumière,
en dépit des marais
moribonds. Mais je crois
qu'il verra autrement
l'univers des oiseaux
et le monde des hommes.

Ce que les hommes font
les enfants le défont
pour construire à leur tour
et c'est tout différent,
et c'est mieux que pour nous,
et c'est ainsi bien mieux
aux yeux de leurs amours.

Viens, mon chien ! Rentrons !
Les oiseaux se sont tus
et la brume se lève.
Les amis nous attendent
pour partager le pain
et le vin de nos peines,
pour partager l'espoir,
pour partager la joie
de notre fête humaine ...

Pierre BOURGES

=====

